



PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2024

\*\*\*\*\*

Convocation adressée aux  
délégués le :

29 octobre 2024

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 30
- Votants : 42

Délibération

mise en ligne le :

15 novembre 2024

Délibération certifiée

exécutoire le :

15 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt-neuf octobre, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Dominique DELECOURT, M. Jérôme DEMULIER, M. Philippe DRUMÉZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. Patrice FRERE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, Mme Nathalie LIMEUX, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Nicolas FRANCKE, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Sébastien DECARPENTRY, M. Kévin DEGREAUX, Mme Anne-Sophie DUBOIS, Mme Leslie DZIURLA, M. Olivier GACQUERRE, M. Marcel PART, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Jean-Luc BOULET, Monsieur Philippe BOULERT à Monsieur Dominique DELECOURT, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Jean-Marie DOUVRY à Monsieur Philippe DRUMÉZ, Monsieur André GUILLOU à Madame Joëlle FONTAINE, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Alain QUEVA à Mme Ewa VIVIER, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Jean-François ANTONINI, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Sébastien MESSENT à Georges KOPROWSKI, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Geoffrey MATHON à Madame Christine STIEVENARD

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET

Par délibérations en date du 24 février 2022 et du 1<sup>er</sup> février 2023, le comité syndical avait réservé une parcelle de 2.3 ha à l'extrémité de la rue de Prague prolongée pour accueillir un projet de développement de la société SECONDLY, spécialisée dans le recyclage, la transformation et la production de matelas.

Le métier de Secondly est de démanteler les matelas pour valoriser la matière recyclée sous forme de mousse qui sera utilisée pour le marché de l'isolation ou pour la fabrication de nouveaux meubles (canapé ou matelas).

Secondly possède deux sites en France : un site de démantèlement sur Santes et un site de démantèlement et de production en Ardèche.

Secondly souhaite poursuivre son projet de développement sur le Parc des industries Artois-Flandres en travaillant sur une parcelle plus petite d'environ 18 500 m<sup>2</sup> pour y construire un premier bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> extensible à 9 000 m<sup>2</sup> en deux phases afin d'y réaliser les activités de démantèlement (déplacement de Santes), de transformation et de fabrication et de stockage de matière première (nouvelle activité).

2 –

**PROJET  
D'IMPLANTATION  
SECONDLY :  
RESERVATION D'UN  
TERRAIN DE 18 500 M<sup>2</sup>  
RUE DE PRAGUE**

Les emplois prévus sur ce site seront de 40 avec 23 emplois transférés et 17 créations d'emplois sur les phases 1 et 2 à horizon de 2 à 5 ans. 10 à 15 créations d'emplois complémentaires sont prévus sur la 3ème tranche, à horizon 5 à 7 ans.

Considérant la nouvelle parcelle de 18 500 m<sup>2</sup> proposée, située entre l'Avenue de Sofia et la rue de Prague sur le territoire de Billy-Berclau,

Considérant la nature industrielle du projet, créateur d'emploi et contribuant à l'économie circulaire,

Vu le prix de la parcelle fixé à 30 €/m<sup>2</sup> H.T.,  
Vu l'avis favorable du Bureau,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Réserve** la parcelle d'environ 18 500 m<sup>2</sup> située entre l'avenue de Sofia et la rue de Prague pour l'implantation de la société Secondly au prix de 30 € H.T. /m<sup>2</sup>,
- **Précise** que cette réservation est valable jusqu'au 30 juin 2025,
- **Précise** que la vente de la parcelle fera l'objet d'une délibération ultérieure après division parcellaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,



Le Président

André KUCHCINSKI